



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

établissements

Question écrite n° 49919

Texte de la question

M. Patrick Vignal attire l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale sur la prolifération des violences dans les établissements scolaires. En effet, il s'appuie sur le constat de l'association « Des jeunes pour les droits de l'Homme ». Cette association fondée en 2001 par une directrice d'école a pour but d'éduquer les enfants au sujet de la déclaration universelle des droits de l'Homme et de se battre contre les violations de ces mêmes droits dans le monde entier. Notre pays n'étant pas épargné par des violations pouvant entraîner de sévères traumatismes. Or le constat de l'association est sans appel : il y a une multiplication certaine d'actes de violence dans les établissements scolaires aussi bien entre élèves qu'avec des enseignants, puisqu'en l'espèce, en seulement dix ans les dépôts de plainte se sont vus multipliés par quatre. Ainsi il souhaiterait savoir quelles mesures le Gouvernement compte-t-il prendre pour renforcer l'enseignement des droits de l'Homme au sein des écoles de la République afin de renforcer d'éduquer les enfants dès leur plus jeune âge sur les droits et devoirs envers leurs camarades de classe.

Données clés

Auteur : [M. Patrick Vignal](#)

Circonscription : Hérault (9^e circonscription) - Socialiste, républicain et citoyen

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 49919

Rubrique : Enseignement

Ministère interrogé : Éducation nationale

Ministère attributaire : Éducation nationale

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [18 février 2014](#), page 1486

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)